

# Cultivons la transition énergétique



## Plan Climat AIR ÉNERGIE Territorial THOUARSAIS

Tous  
acteurs !

*Evaluation à mi-parcours*



# Qu'est-ce que le PCAET ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial constitue la feuille de route de la transition énergétique et climatique du territoire pour 6 ans.

C'est un outil de planification qui doit permettre d'atténuer l'ampleur du changement climatique tout en s'adaptant à ses effets déjà observés ou prévisibles.

## Qu'est-ce que l'évaluation à mi-parcours ?

Le Plan Climat doit faire l'objet d'une évaluation au bout de 3 ans de mise en œuvre. L'évaluation à mi-parcours a pour objectifs :

- De réaliser une analyse de l'évolution du territoire depuis son adoption,
- D'évaluer l'avancement des actions du PCAET,
- D'identifier les difficultés et les leviers d'action,
- Identifier les enjeux pour les prochaines années,
- Anticiper la révision du PCAET attendue en 2026.

Ce document prépare également l'action des prochaines années d'ici la mise à jour du PCAET.



# Le Thouarsais en chiffres

Pour 2021



**620 km<sup>2</sup>**

Superficie  
du territoire



**35 500**

Habitants



**57**

Hab/km<sup>2</sup>



**69%**

de surface agricole



**19 506**

Logements



**1 040**

Entreprises



**21 160€**

Revenu  
moyen/habitant



**13 500**

Emploi



**16 143**

Actifs

La Communauté de Communes du Thouarsais regroupe 24 communes organisées autour de la ville centre de Thouars.

Au nord de la Nouvelle Aquitaine, ce territoire présente une grande diversité de paysages (bocage et plaine), d'activités agricoles (élevage, viticulture et céréales) et économique (agro-alimentaire, transport, menuiserie et ameublement, ...).

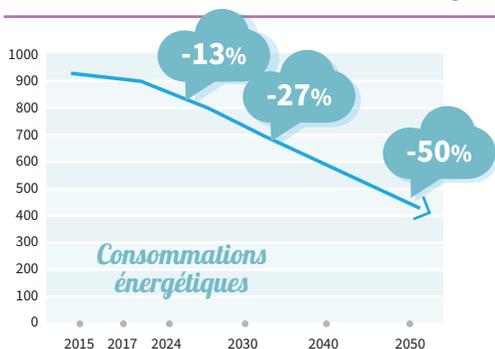
Depuis près de 20 ans, le Thouarsais conduit sa transition énergétique et s'engage pour le climat en s'appuyant sur la démarche Négawatt et la mobilisation de tous les acteurs locaux.



Le PCAET précise la stratégie locale pour répondre aux enjeux planétaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

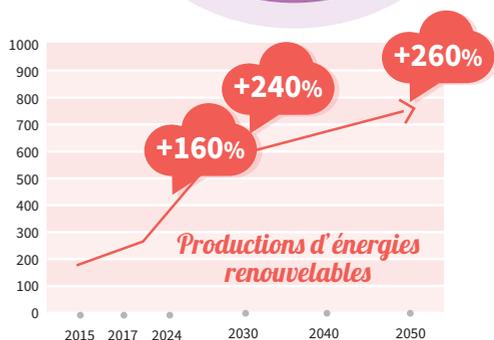
Ainsi, il fixe plusieurs objectifs à l'horizon 2050.

## ► Devenir un Territoire à Energie Positive



En réduisant fortement les consommations d'énergies.

Un territoire à énergie positive couvre l'ensemble de ses consommations par des énergies renouvelables.



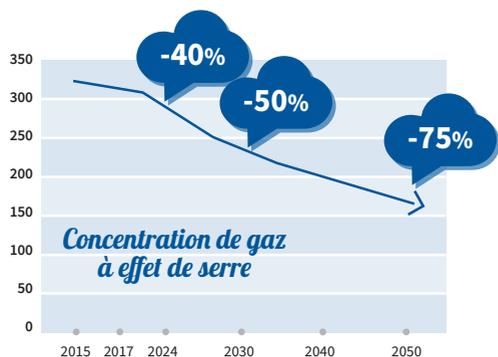
En développant des énergies renouvelables.

## ► Rappel des objectifs de production d'énergie renouvelables



## ► Réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre

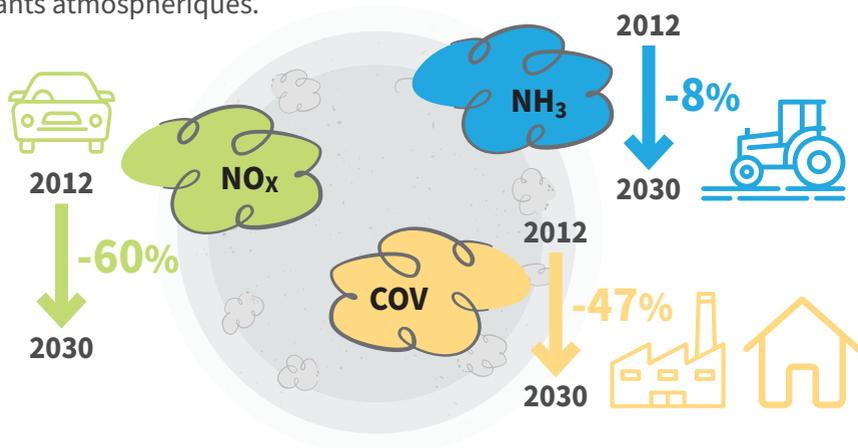
La réduction des consommations et la production d'énergies renouvelables contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire.



Le stockage du carbone par les espaces naturels et agricoles contribuera à réduire la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

## ► Préserver la qualité de l'air

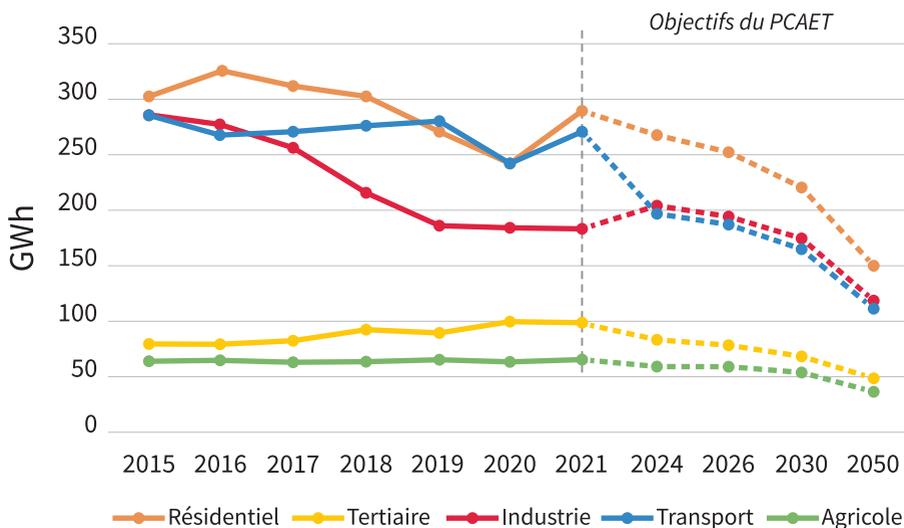
Le Thouarsais s'engage à respecter les engagements nationaux de réductions des polluants atmosphériques.



## ► Adapter le territoire au changement climatique

Les effets du changement climatique se font déjà sentir et risquent de s'intensifier dans les années à venir. Adapter le territoire par ses activités et son aménagement constitue un enjeu majeur afin de maintenir un cadre de vie dynamique et confortable.

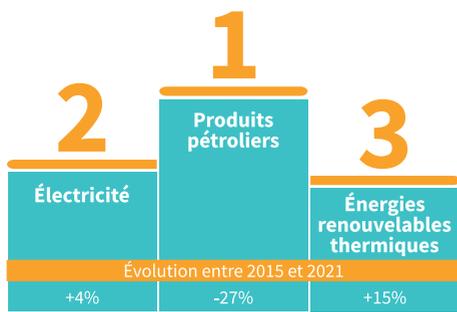
## ► Évolution des consommations d'énergie et objectifs du PCAET



Les consommations énergies sur le territoire sont en baisse dans tous les secteurs depuis 2015, hormis le secteur tertiaire qui augmente légèrement.

Pour le secteur du transport, une baisse est visible en 2020 mais globalement les consommations d'énergie de ce secteur sont plutôt stables.

## ► Les principales sources d'énergie consommées



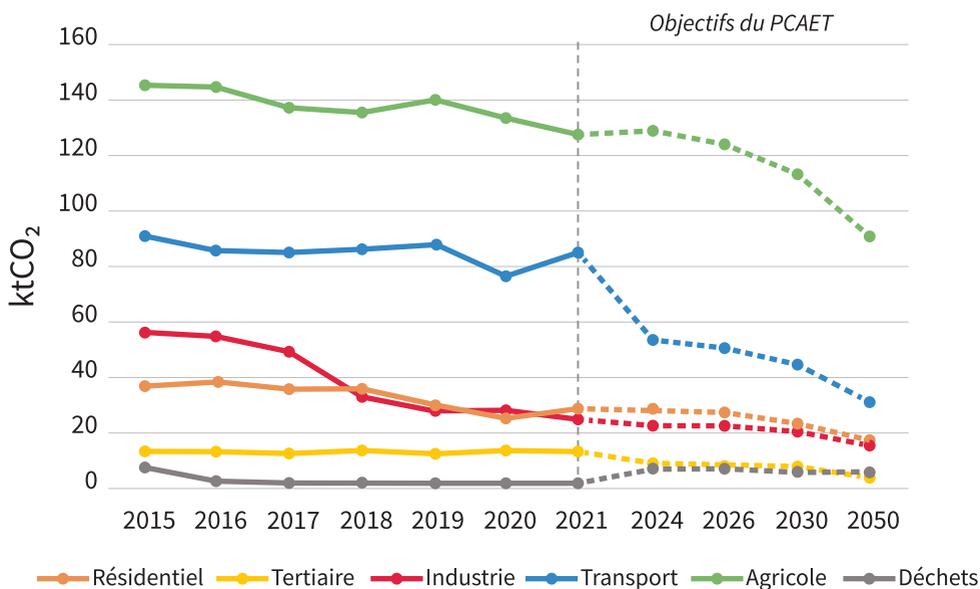
La principale source d'énergie utilisée reste les produits pétroliers malgré une baisse qui dépasse les 130 GWh.

L'électricité est la seconde énergie consommée avec 263 GWh en 2021. La part des consommations énergétiques issue d'énergies renouvelables thermiques, de déchets et biocarburants a quant à elle dépassé les consommations issues du gaz naturel, qui est en très légère baisse.

### ► Les gaz à effet de serre (GES) :

- Le **méthane** (CH<sub>4</sub>) est principalement issu des processus naturels tels que la décomposition des matières organiques.
- Le **dioxyde de carbone** - ou **gaz carbonique** (CO<sub>2</sub>) est essentiellement issu de la combustion de combustibles fossiles et des procédés industriels.
- Le **protoxyde d'azote** (N<sub>2</sub>O) est principalement issu du secteur agricole.
- Les **gaz florés** sont issus des processus de réfrigération, de climatisation et des pompes à chaleur.

### ► Évolution des émissions et objectifs du PCAET



Concernant les émissions de gaz à effet de serre, l'ensemble des secteurs d'activités suit la trajectoire de réduction définie dans le PCAET. Seul le secteur du transport se trouve bien au-dessus de l'objectif. Une autre vigilance à maintenir sur le protoxyde d'azote qui présente une augmentation de ses émissions.

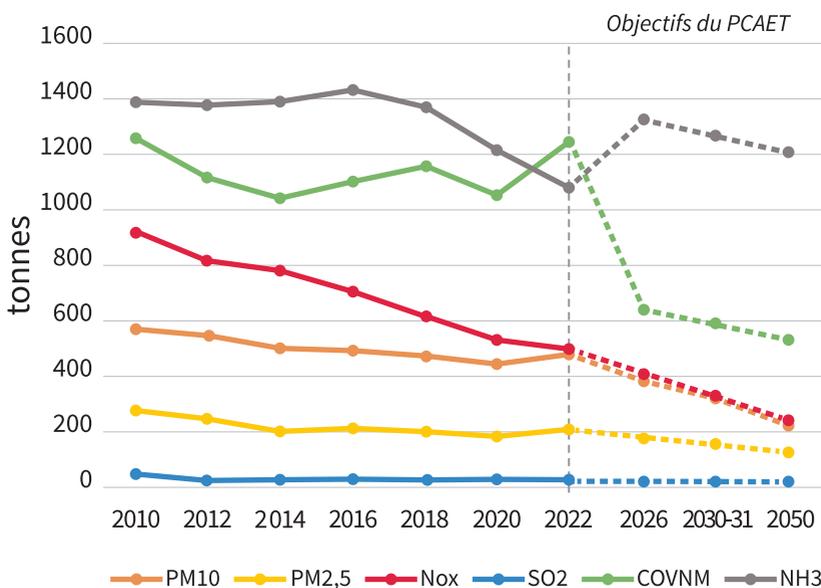


## ► La liste des polluants pris en compte est la suivante :

- Les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)
- Le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)
- Les particules fines PM10 et PM2,5
- Les Composés Organiques Volatils (COV)
- L'ammoniac (NH<sub>3</sub>)

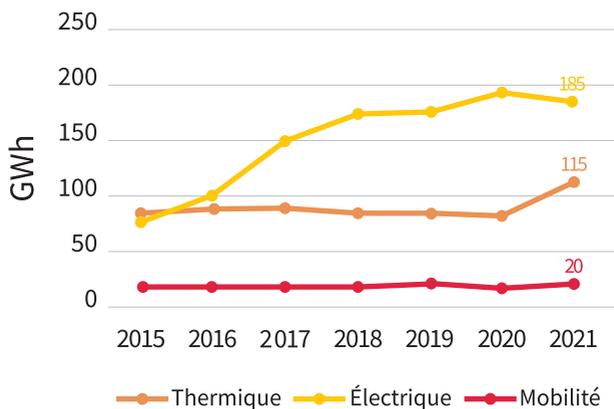
## ► Évolution des émissions de polluants atmosphériques

(en tonnes) et atteinte des objectifs.



La majorité des polluants atmosphériques suit les objectifs inscrits dans le PCAET. Le polluant atmosphérique le plus présent jusqu'en 2020 sur le territoire est l'ammoniac (NH<sub>3</sub>), principalement émis par le secteur agricole ce polluant est en baisse depuis 2016 et se trouve en dessous des objectifs du PCAET. Depuis 2021 les COVNM est le groupe de polluant le plus présent sur le territoire. C'est le seul polluant qui n'atteint pas les objectifs de réduction prévus dans le PCAET. Il est principalement émis par les secteurs agricole, résidentiel et industriel.

## ► Bilan de la production d'énergie renouvelable



Les objectifs de production d'énergie renouvelable électrique devraient être atteints dans les 4 prochaines années.

La production d'énergies renouvelables thermiques ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés à +120GWh par rapport à 2015. La production d'énergie renouvelable à usage de mobilité correspond essentiellement au BioGNV et à l'électrique. L'impact des actions portées par de la Communauté de Communes et Séolis ne sont pas encore visibles car mises en place à partir de fin 2021.



**En conclusion**, en 2021 les énergies renouvelables permettaient de couvrir :

- **72%** des consommations électriques,
- **31%** des besoins thermiques,
- **7%** des besoins en mobilité.

Au total, les énergies renouvelables couvraient **36%** des consommations en thouarsais.

## ► *Axe 1* - UN BÂTI ÉCONOME EN ÉNERGIE ET ADAPTÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Au menu :

- Un service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' qui accompagne 1000 thouarsais par an
- La mise en place de subventions locales pour la rénovation énergétique en complément des aides de l'ANAH
- Un partenariat avec le SIEDS pour accompagner les communes dans la rénovation de leur patrimoine bâti.



## ► *Axe 2* - UN MIX ÉNERGÉTIQUE RENOUVELABLE, PUISSANT ET CITOYEN

### Quelques actions phares :

- Des subventions pour installer du solaire thermique et du bois dans l'habitat
- L'expérimentation de l'autoconsommation collective sur les bâtiments publics
- La mise en place d'un contrat de chaleur renouvelable par le département pour financer des projets de chaleur d'envergure : géothermie, solaire thermique, bois, récupération de chaleur.



## ► *Axe 3* - UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ACCENTUÉ PAR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Utiliser  
plans,  
lectes,  
d'œuvre



Circuits courts



Ecologie Industrielle  
Territoriale



Actions  
mises  
en œuvre à

**69%**

Matériel agricole  
économe  
en énergie

Nouvelles  
filières  
agricoles

Innové,  
Expérimé



Actions  
mises  
en œuvre à  
**77%**

Mix  
énergétique varié :  
solaire thermique,  
photovoltaïque,  
méthanisation,  
éolien, ...

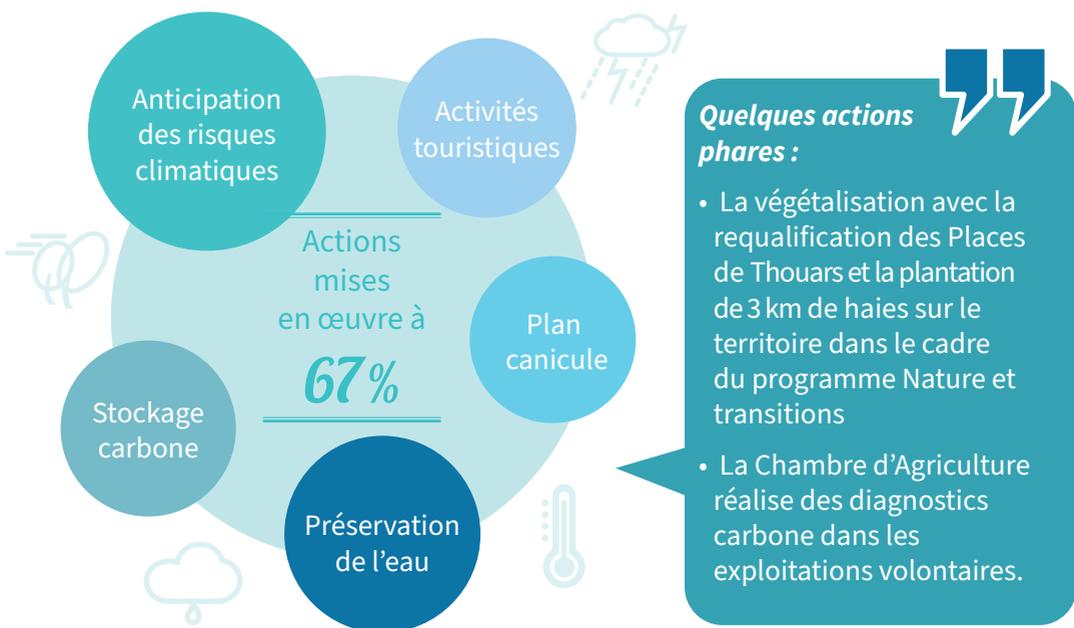
### Focus sur :

- L'arrivée de l'association d'écologie industrielle et territoriale, Réseau Recto-Verso, sur le territoire en 2022
- La mise en place de bancs d'essai tracteur jusqu'en 2021
- La mise en place d'aides pour les agriculteurs qui souhaitent se diversifier.

Réseau  
intelligent



## ► *Axe 4* - UN TERRITOIRE SOBRE EN CARBONE ET ADAPTÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



## ► *Axe 5* - UNE MOBILITÉ DURABLE ADAPTÉE AU MILIEU RURAL

### Chiffres clés :

- 7 aires de covoiturages aménagées sur le territoire
- 1 application pour les trajets domicile travail : Covoit' modalis
- 7 km de pistes cyclables
- 1 guide des mobilités.

Covoiturage

Modes actifs :  
marche,  
vélo

## ► *Axe 6* - DES THOUARSAIS ENGAGÉS AU QUOTIDIEN DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Plan de déplacement

Actions mises en œuvre à

**75%**

Solutions alternatives au transport routier des marchandises



### Focus sur :

- L'accompagnement des habitants sur le compostage,
- La mise en place de programmes pédagogiques pour les élèves de cycle 3,
- La gratuité du service de location des couches lavables.



# Plan Climat AIR ÉNERGIE Territorial THOUARSAIS

Tous  
acteurs!



## Contact

Communauté de Communes du Thouarsais  
Service Énergie Climat

@ energie.climat@thouars-communaute.fr

☎ 05 49 66 68 68